

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 82 Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental 3			
Code	PEGL3B82LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Auréliе BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be) Manon MAGROFUOCO (manon.magrofuoco@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet d'acquérir une formation pédagogique d'un maître de seconde langue dans l'enseignement primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences,

programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant est capable de planifier des séquences d'apprentissage pour de jeunes apprenants, qui leur permettront d'apprendre une seconde langue, d'acquérir des démarches de travail et d'être créatifs. Ils apprendront aussi à évaluer leurs jeunes élèves et commenceront à différencier leur apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL3B82LGA Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL3B82LGA Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental			
Code	13_P EGL3B82LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurélié BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be) Manon MAGROFUOCO (manon.magrofuoco@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet d'acquérir une formation pédagogique d'un maître de seconde langue dans l'enseignement primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser les compétences nécessaires à la formation pédagogique d'un maître de seconde langue dans l'enseignement primaire.

Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.

Réfléchir aux meilleures stratégies en tenant compte de l'âge des enfants.

Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.

Analyser les compétences visées et faire le lien avec le secondaire.

Réfléchir sur l'évaluation.

Réfléchir sur des méthodes d'enseignement.

Réfléchir sur la gestion de classe et la différenciation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours abordera différents aspects du métier de professeur de langue(s) dans l'enseignement primaire:

- Analyser et utiliser les programmes du fondamental.
- Créer du matériel utilisable dans le fondamental (histoires, jeux, chants, TPR, ...).
- Construction de séquences d'apprentissage adaptées aux enfants et analyse critique de celles-ci.
- Introduire le bilinguisme et l'immersion.
- Introduire d'autres méthodes d'enseignement.
- Proposer des manières d'évaluer.

Démarches d'apprentissage

Cours interactif;

Travaux pratiques ou dirigés réalisés dans le cadre du cours/ stage dans l'enseignement primaire;

Visites dans des écoles primaires;

Intervention du MFP (Madame Magrofuoco) spécialisé dans le primaire;
Conférences.

Dispositifs d'aide à la réussite

Guidance et accompagnement à la demande de l'étudiant. Implication du MPF.

Sources et références

Différents manuels, ouvrages de références, sites internet, ... spécialisés dans l'enseignement d'une langue étrangère au niveau primaire.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Portfolio d'articles et de séquences de leçons

Manuel sur l'enseignement d'une langue étrangère dans le primaire

Matériels scolaires

Multimédia...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué de manière formative pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours (préparations, présentations orales, ...) et lors d'un examen oral (à livre fermé) en janvier (100%). L'examen porte sur la matière développée pendant les cours, les visites, les conférences et le stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).